Relations CE/Chypre: coopération financière et technique, 4ème protocole

1995/0066(AVC) - 10/10/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Alexandros ALAVANOS (GUE/NGL, GR) concernant la conclusion du protocole relatif à la coopération financière et technique entre la Communauté européenne et la République de Chypre, le Parlement européen donne son avis conforme à la conclusion de ce protocole.